



Mairie de Siaugues-Sainte-Marie

Place Claude-Pierre-Favard
43300 Siaugues-Sainte-Marie
Téléphone : 04 71 74 21 42
Email : mairie.siauguestemarie@wanadoo.fr

ARRETE N°2025/38

Portant autorisation de l'occupation du domaine public

Du 12/11/2025 au 14/01/2026 - chemin et voirie communale entre Farges/Limagne

Le Maire de la Commune de SIAUGUES SAINTE MARIE

Vu le Code de la Route et notamment les articles R110-1, R110-2, R411-5, R411-8, R411-18 et R411-25 à R411-28,

Vu la demande de travaux de l'entreprise FAURIE - ZA Laprade – 86 Allée des Rochettes -43700 BLAVOZY concernant des travaux de sécurisation de l'Alimentation en Eau Potable,

Considérant qu'il y a lieu de règlementer la circulation entre Farges et Limagne dans le but de sécuriser la circulation pendant la durée des travaux fixée à **7 semaines** (hors période de congés d'hiver du 18/12/2025 au 05/01/2026) sur la période **du mercredi 12/11/2025 - 8h00 au mercredi 14/01/2025 – 18h00**.

ARRÊTE :

Article 1 : Durant **7 semaines** (hors période de congés d'hiver du 18/12/2025 au 05/01/2026) sur la période **du mercredi 12/11/2025 - 8h00 au mercredi 14/01/2025 – 18h00** la circulation et le stationnement seront interdits sauf riverains comme indiqué dans le plan ci-joint.

Article 2 : La signalisation ainsi que sa maintenance seront à la charge de l'entreprise FAURIE.

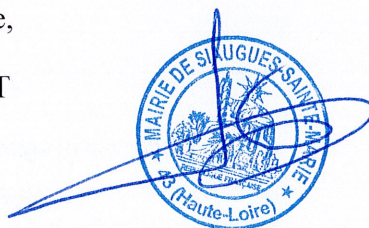
Article 3 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur

Article 4 : Monsieur Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Siaugues, le 07/11/2025

Le Maire,

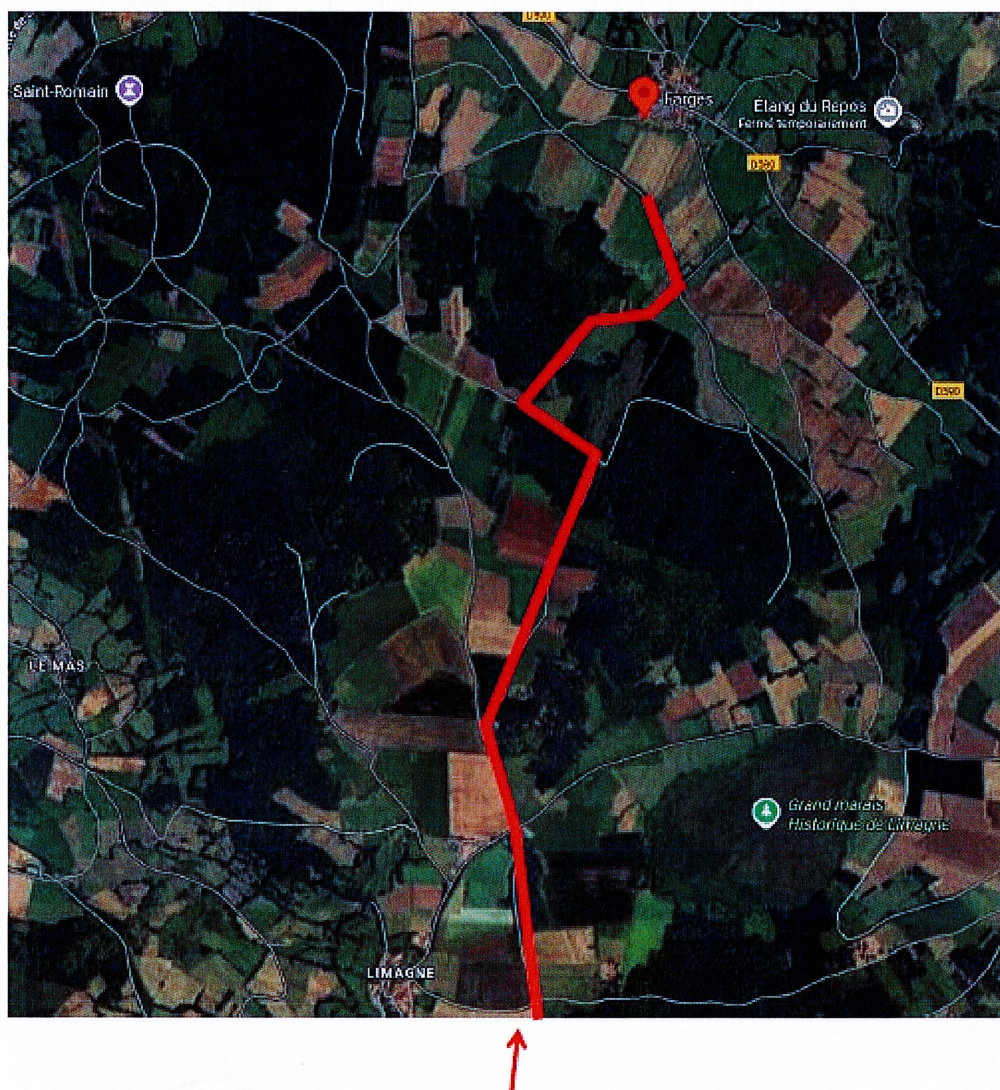
G.RUAT





Plan de localisation de l'emprise chantier

*Chemin + Voirie communale « Farges » / « Limagne » – SIAUGUES
SAINTE MARIE*



Emprise TRAVAUX :

Renouvellement des réseaux d'Eau Potable et d'Assainissement

=> ROUTE BARREE sous chemin

=> VOIE DE CIRCULATION NEUTRALISEE AVEC SENS PRIORITAIRE sous voirie communale